

# Commentaire

---

« Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans vaillance », Thucydide.

*TIRÉ-À-PART*  
*NUMÉRO 110 / ÉTÉ 2005*

SERGE MICHAÏLOF

Côte-d'Ivoire 2005 : bienvenue sur le *Titanic* !

# Côte-d'Ivoire 2005 : bienvenue sur le *Titanic* !

SERGE MICHAÏLOF

## La vitrine brisée

L'ÉVACUATION de fait des Français de Côte-d'Ivoire au cours des événements qui se sont déroulés du 6 au 15 novembre 2004 a sonné le glas d'une relation particulière que la France avait entretenue avec ce pays depuis son indépendance en 1960. Les événements de cette semaine tragique qui a vu la mort de neuf soldats français, de plusieurs dizaines de civils ivoiriens et un déchaînement de violences organisées contre la communauté expatriée ont aussi marqué l'échec de ce que l'on appelait sans doute imprudemment le modèle ivoirien.

Ce « modèle » ivoirien, qui avait longtemps démenti les sombres prévisions que formulait René Dumont à l'égard de l'Afrique noire, s'est ainsi effondré. La Côte-d'Ivoire représentait en effet un modèle à trois titres : c'était d'abord un impressionnant modèle au plan économique. Ce pays avait connu tout au long des années 1960 et 1970 des taux de croissance que nous qualifierions aujourd'hui d'asiatiques. Et lorsque l'on arrivait à Abidjan par avion d'un des pays voisins, il suffisait d'apercevoir en venant de l'aéroport et en traversant les ponts le spectacle impressionnant des immeubles du Plateau pour sentir que la Côte-d'Ivoire était un pays hors du commun pour l'Afrique subsaharienne.

Ce pays constituait aussi un modèle de paix sociale entre groupes ethniques très différents, Krou et Gouro du Sud-Ouest, Akans du Centre, Yacouba de l'Ouest, Malinkés et Mandé du Nord, ceci malgré les différences considérables de richesse des divers territoi-

res sur lesquels ces peuples étaient installés. La Côte-d'Ivoire constituait enfin un modèle réussi de partenariat entre un pays nouvellement indépendant et son ancienne métropole, assistants techniques et chefs d'entreprises français ayant au cours des ans œuvré pour le succès de ce partenariat exceptionnel.

La lecture des quotidiens parisiens en cette fin 2004 ou début 2005 montre que l'on associe systématiquement à la Côte-d'Ivoire des termes tels que : « crise », « conflit », voire « quasi-guerre » (1). On mesure l'ampleur du divorce ! La déception est manifestement immense en France : « Nous y avons tellement cru ! » rappelait Éric Leboucher (2). Cette déception se combine à une forte inquiétude à Paris pour l'ensemble du train que constitue l'Afrique francophone dont la locomotive a déraillé...

À ce dépit français s'associe une amertume ivoirienne encore plus profonde : il y a d'un côté la rancœur du pouvoir ivoirien actuel : « La confiance est rompue », « vous nous avez "lâchés" » (lors de l'agression extérieure de novembre 2002), « vous nous avez poignardés » (en novembre 2004 en détruisant nos moyens de combat).

Il y a aussi, ne l'oublions pas, une profonde déception des opposants du PDCI et du RDR à l'égard de la France qui, selon eux, n'a pas su imposer à ce qu'ils considéraient comme un « pouvoir minoritaire mal élu, sectaire et criminel » le respect des règles du jeu démocratique.

(1) Cf. Stephen Smith dans *Le Monde*, 16 novembre 2004.

(2) *Le Monde*, 22 novembre 2004.

## La France a-t-elle « perdu la main » ?

Nombreux sont ceux qui, dans ce contexte, s'interrogent tant à Paris qu'en Afrique : est-ce la fin de la Françafrique et du néo-foccardisme ? La France autrefois si influente sur la partie francophone de ce continent y a-t-elle « perdu la main » pour voir ainsi ses efforts de médiation échouer et en appeler pour ce faire aux Nations unies ou au Président ghanéen ou sud-africain ?

La France a-t-elle en Côte-d'Ivoire multiplié bévues et erreurs comme l'assure Jean-François Bayart (3) ? Après tout n'a-t-elle pas insuffisamment préparé et accompagné la succession du Président Houphouët-Boigny ? N'a-t-elle pas soutenu un successeur qui s'est révélé pour le moins décevant ? N'a-t-elle pas laissé faire le coup d'État du général Gueï en 1999 ? N'a-t-elle pas ignoré les préparatifs méthodiques conduits par des rebelles depuis un autre pays francophone tout au long de 2002 ? A-t-elle bien joué en tentant une médiation qui supposait, pour réussir, la transformation en reine d'Angleterre d'un Président madré, manipulateur et têtue ? A-t-elle eu raison de l'humilier, puis de tenter de renouer avec lui pour *in fine* détruire son aviation alors qu'il tentait une hasardeuse reconquête du Nord ? Devait-elle laisser faire, au risque de se faire accuser de complicité d'une opération qui pouvait tourner au massacre interethnique ? Devait-elle au contraire reconduire militairement les rebelles à la frontière au risque de s'engager dans une mauvaise guerre sur un terrain difficile ? Devait-elle d'ailleurs en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle garder une unité militaire à Port-Bouët et se mêler en quoi que ce soit de la politique intérieure ivoirienne ? La présence du BIMA, force militaire qui, nécessairement, qu'elle intervienne ou non, par sa seule présence, nous impliquait dans tout conflit dans ce pays, constituait-elle *in fine* un gage de sécurité pour la communauté française ou bien plutôt un facteur de risque ? Il n'y a pas de réponse simple à ces questions.

Les événements de novembre 2004 constituent-ils dans ce contexte les convulsions d'une seconde et véritable indépendance d'ailleurs revendiquée par les durs du régime ivoirien après quatre décennies de ce qu'ils consi-

dèrent avoir été une simple phase de néocolonialisme (4) ? Ou s'agit-il, comme beaucoup le pensent, des conséquences du simple choc d'ambitions personnelles irréconciliables au sein d'une classe politique irresponsable ? Le conflit ivoirien est-il la forme moderne de ces conflits tribaux qui seraient propres à l'Afrique éternelle, compliqués en l'occurrence par un choc des civilisations à l'échelon local entre islam et christianisme ? « Comment ce pays qui a tant d'atouts peut-il les gâcher avec autant d'acharnement ? » remarquait Éric Leboucher (5). Et pour reprendre l'expression de dépit appliquée à la Chine en 1949 : « Qui a perdu la Côte-d'Ivoire ? » Comment a-t-on pu en arriver là ?

## Retrouver le sens de l'histoire longue

Au-delà de l'événementiel et du quotidien, je voudrais ici explorer les grands facteurs explicatifs de cette crise, identifier les grands mouvements tectoniques et tenter de retrouver, comme l'écrivait Jean-Marie Cour dans son étude célèbre des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest (6), « le sens de l'histoire longue dans le chaos apparent ». La Côte-d'Ivoire a en effet été confrontée à trois phénomènes qui l'ont gravement déstabilisée. Mon objectif est ici de replacer les événements récents dans le contexte de ces trois grands mouvements.

Ce pays a tout d'abord subi depuis son indépendance un incroyable choc démographique. Il a aussi connu une crise économique persistante exceptionnellement grave depuis 1978 avec de très brèves rémissions, la plus significative et porteuse d'espoir étant intervenue de 1994 à 1998. Enfin, le système démocratique qui y a été introduit à la va-vite après le discours de La Baule n'a pas été construit à partir d'une réflexion sur les caractéristiques de l'État en RCI, sur l'originalité de la société ivoirienne, de son histoire et les contraintes liées à sa démographie et à son échec économique.

Sans doute d'autres acteurs politiques auraient-ils pu mieux gérer ces chocs et ces contraintes. Sans doute des comportements

(4) Position d'ailleurs peu cohérente avec les tentatives du pouvoir actuel de se faire reconnaître comme l'héritier du Président Houphouët-Boigny avec la construction programmée d'un nouveau palais présidentiel et d'une nouvelle Assemblée nationale à Yamoussoukro...

(5) *Le Monde*, *id.*

(6) *West Africa Long Term Perspective Study 2020*, OCDE, 1998.

(3) *Le Nouvel Observateur*, 16 décembre 2004.

différents et des décisions différentes de la part de ces divers acteurs auraient pu conduire à une situation tout autre. Le hasard et les décisions humaines ont ici joué un rôle important comme dans tout phénomène historique. Mais l'histoire nous enseigne que quand un peuple est déstabilisé, il se choisit rarement les bons guides. Elle nous apprend aussi que les décisions politiques en temps de crise tout comme les décisions militaires se prennent nécessairement sur la base d'informations imparfaites, dans un brouillard lié à l'urgence, à la tension et au stress.

## Un incroyable choc démographique

Dernière région à accomplir sa transition démographique, l'Afrique doit globalement supporter des taux de croissance naturels particulièrement élevés. Mais dans le cas de la Côte-d'Ivoire le succès économique, le fameux « miracle ivoirien » des deux premières décennies, a attiré en masse des migrants provenant des pays voisins, soit que ceux-ci soient moins bien lotis en ressources naturelles (Mali, Burkina), soit qu'ils aient alors été en proie à des crises économiques et politiques (Ghana, Guinée). En moins d'un demi-siècle, de 1960 à 2005, passant de 3 à 17 millions d'habitants, la population de la RCI a été ainsi multipliée par 5,5, ce qui constitue sans doute un record mondial historique. Si la France avait suivi un tel processus sur la même période, sa population serait aujourd'hui de l'ordre de 300 millions d'habitants...

Certes la Côte-d'Ivoire en 1960 était largement un pays vide. Mais le taux de croissance annuel moyen de la population a été sur la période 1960-1990 supérieur à 4 %, soit plus du double du taux du Burkina et du Mali. Ceci signifie, sachant que les taux de fécondité sont proches dans ces divers pays, que ces deux pays sahéliens ont exporté massivement leur main-d'œuvre vers la Côte-d'Ivoire pour profiter et participer au développement rapide du pays.

Ces phénomènes migratoires ont été facilités par la relative faiblesse initiale du sentiment d'appartenance nationale et par des traditions historiques de mobilité du peuplement au sein d'un espace régional à faible densité.

Or le brassage effectif de population a été encore plus important que ces chiffres déjà

spectaculaires peuvent laisser penser. Aux migrations inter-États se sont en effet ajoutées d'intenses migrations interrégionales depuis le Nord très pauvre vers le centre, le centre-ouest, le sud et le sud-ouest du pays au potentiel économique très supérieur.

Cette exceptionnelle croissance démographique s'est bien sûr d'abord manifestée par une extraordinaire croissance des grandes villes et en premier lieu d'Abidjan. Pour ceux qui se souviennent de la ville d'Abidjan de la fin des années 1960, la ville est aujourd'hui totalement méconnaissable. De 1960 à 1990, le taux de croissance de la population urbaine en RCI a en effet dépassé 8 % par an (il n'a été que de 3 % au Ghana...), créant malgré des investissements urbains considérables des problèmes de gestion urbaine quasi insurmontables. Bidonvilles et quartiers précaires se sont ainsi multipliés, créant des zones de misère abominable, mais... bien à l'écart des yeux des visiteurs. C'est dans ce contexte qu'une très importante communauté musulmane s'est implantée à Abidjan.

Hors des villes, dans les campagnes, le succès agricole ivoirien de cette époque, lié à la mise en place d'un exceptionnel réseau d'infrastructures routières et à une politique agricole intelligente, a aussi attiré les migrants, ivoiriens et étrangers, dans les zones rurales, en particulier en pays Bété et Krou dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest. La population rurale a ainsi augmenté d'environ 60 % sur cette même période. La densification progressive de l'espace rural qui en a résulté a provoqué une montée des tensions liées à des litiges fonciers débouchant parfois sur des affrontements violents avec mort d'hommes. Ces conflits ont même provoqué de véritables nettoyages ethniques à échelle locale dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest.

La Côte-d'Ivoire est en crise et les discours racistes fleurissent à Abidjan. Les mesures de discrimination ethnique y sont quotidiennes. Mais sans vouloir excuser aucunement ces comportements qui me révulsent, pour juste comprendre, imaginons un instant la France, peuplée de 300 millions d'habitants, dont peut-être 80 à 100 millions provenant du Maghreb : quel score aurait fait Le Pen en 2002 ?

## Échec de la diversification de l'économie

Producteur de matières premières agricoles, la RCI est devenue le premier exportateur mondial de cacao, un important producteur de café et a aussi remarquablement diversifié ses exportations (coton, hévéas, huile de palme, ananas, etc.). Le miracle agricole ivoirien n'a donc pas été un mirage. On met souvent en avant pour l'expliquer le rôle des travailleurs immigrés du nord du pays ou du Sahel et celui de l'aide française qui n'est certes pas restée les bras croisés dans ce pays. On oublie trop facilement qu'il est avant tout le produit d'une politique agricole intelligente, conçue par des Ivoiriens tels que le ministre Abdoulaye Sawadogo dans les années 1970, et par une politique d'infrastructures ambitieuses qui a été voulue par le Président Houphouët-Boigny. On se répand souvent sur la fragilité de ce miracle agricole, sur les blocages des systèmes extensifs trop consommateurs de ressources foncières. Ces contraintes et blocages sont réels, mais n'oublions pas que l'intensification agricole est toujours le produit d'une croissance des densités humaines, et qu'en Côte-d'Ivoire, c'est la rapidité de la croissance démographique qui n'a pas permis que les adaptations se fassent au rythme requis.

Miracle agricole par conséquent, mais, en gros, échec industriel. Certes, le pays a multiplié les entreprises de transformation de ses produits agricoles, mais avec plus ou moins de bonheur. Les cathédrales agro-industrielles étatiques construites dans ce pays, comme par exemple dans le secteur sucrier, sont aujourd'hui pour la plupart en grande difficulté voire recouvertes par la brousse. Mais surtout, pour des raisons que nous examinerons plus avant, ce succès agricole n'a jamais débouché sur une diversification industrielle.

La Côte-d'Ivoire, malgré des efforts considérables, a vu son secteur textile s'effondrer. Elle n'a pas su non plus s'introduire dans les chaînes de sous-traitance industrielles occidentales comme l'ont fait les pays du Sud-Est asiatique pour démarrer leur industrialisation ou, comme y sont parvenus sur le continent africain, Maurice et la Tunisie.

La Côte-d'Ivoire avait pourtant énormément d'atouts pour réussir une telle diversification : elle offrait la stabilité politique, une

politique favorable aux investisseurs internationaux, des infrastructures (port, énergie, etc.) exceptionnelles pour le continent. Mais elle est restée un pays exportateur de matières premières agricoles soumis à toutes les fragilités liées à une telle spécialisation au plan international : ses recettes fiscales dépendent très largement des cours du cacao et du café (et maintenant du pétrole) sur lesquels elle a peu ou pas de moyen d'action. Dans ce contexte, l'incroyable, la véritable exception ivoirienne est que, soumis aux aléas des cours internationaux des matières premières, ce pays ne s'est en fait depuis vingt-cinq ans jamais vraiment relevé de la crise de la fin des années 1970 !

## Échec de l'ajustement structurel

Revenons quelques instants sur cette crise, véritable cas d'école, provoquée par la succession d'une flambée des cours du café et du cacao de 1973 à 1977 et d'une chute brutale à partir de 1978. Cette flambée des cours avait, comme il est fréquent en ce type de situation, permis une politique budgétaire très imprudente avec une frénésie de dépenses publiques et d'endettement. Tout comme si le fait pour votre voisin de gagner à la loterie lui permettait de fixer son niveau de dépenses annuelles en fonction non seulement de ces gains exceptionnels à la loterie mais aussi de ce que ce niveau exceptionnel de revenu autoriserait un banquier imprudent à lui prêter. Face à la brutale chute des cours, le gouvernement a poursuivi ses dépenses en s'endettant encore plus. Or, si tout ceci est très « classique » pour un pays producteur de matières premières, la caractéristique ivoirienne, l'exception ivoirienne, est que les politiques d'ajustement qui ont été mises en œuvre pendant les quinze années suivantes ont certes permis de limiter les dégâts et de stabiliser tant bien que mal les grands équilibres mais elles n'ont pas permis un véritable ajustement de l'économie et ont de fait, il faut bien le dire, toutes, je dis bien toutes, échoué !

Cet échec de très longue durée est absolument incroyable ! Les politiques d'ajustement conduites en Côte-d'Ivoire n'ont pas échoué parce que la Côte-d'Ivoire connaissait une crise plus profonde que les autres grands producteurs de matières premières. La Thaïlande, par exemple, et divers autres pays asia-

tiques ont été soumis au même choc. On sait maintenant que l'ajustement en Côte-d'Ivoire, qui était certes incontournable, a échoué parce que l'ampleur des chocs externes auxquels était soumise la RCI ne permettait pas le rétablissement des grands équilibres sans dévaluation de la monnaie. Pour être précis, les prix exprimés en dollars du café et du cacao ont diminué respectivement de 40 et 54 % de 1977 à 1982. Cette chute des prix combinée aux contraintes liées au niveau anormalement élevé des salaires moyens de la fonction publique (7) ne permettait pas un rétablissement des grands équilibres macro-économiques sans dévaluation.

L'ajustement de la parité monétaire a été constamment repoussé à cette époque pour une série de raisons compréhensibles. Extrême complexité technique et politique de l'opération qui impliquait treize pays, tout d'abord. Espoir permanent de voir la situation se rétablir à chaque petite remontée conjoncturelle des cours du cacao. Refus des dirigeants africains soucieux des risques sociaux d'une telle décision et... du renchérissement du prix de la Mercedes qu'elle aurait impliqué. Préoccupations autres des dirigeants français surtout soucieux au plan monétaire à partir de 1983 de l'arrimage de la France à l'Europe et de la politique de franc fort que cela impliquait (alors que l'arrimage de fait du franc CFA au Deutschemark aiguisait le problème de la non-compétitivité de la zone franc). Insuffisante culture économique du Président Mitterrand qui, pourtant alerté, ne s'est jamais saisi du problème (8). Désaccords entre chercheurs et universitaires sur les chances de réussite de l'ajustement dit interne sans dévaluation, sachant que le travail analytique nécessaire à la bonne compréhension du problème était considérable alors que les autorités monétaires françaises avaient imposé un total *black-out* sur cette information et regardaient d'un mauvais œil tout travail indépendant sur ce sujet. Maladresses de la Banque mondiale qui avait procédé au travail analytique mais qui, exaspérée par le refus français de se saisir du sujet, tentait de jouer

les autorités africaines contre la France avec des résultats évidemment désastreux sur un tel sujet.

Bref, dans un contexte où, en fonction de l'évolution des cours du cacao, l'on espérait en permanence que la lumière se trouvait au bout du tunnel, l'inaction s'est faite principe d'action. Or l'ajustement dit interne (hors dévaluation) ainsi tenté reposait *in fine* sur une politique de déflation, dont les perspectives de succès se heurtaient en Côte-d'Ivoire à l'impossibilité de réduire significativement les dépenses de l'État par suite de phénomènes de cliquet bien connus (comment baisser les salaires nominaux !). La crise financière de l'État et la crise économique se sont donc mutuellement alimentées. Loin de moi le souci de procéder ici à une critique toujours facile lorsque l'on dispose d'un quart de siècle de perspective. Mais il est maintenant clair que les bonnes décisions n'ont pas été prises à temps et que s'il y a une responsabilité française dans la crise ivoirienne, elle se situe sans doute ici.

## Crise sociale et paupérisation

La crise économique est longtemps restée silencieuse. Les fonctionnaires étaient payés. Les élites urbaines et les groupes d'intérêt organisés qui contrôlaient la vie politique protégeaient l'essentiel de leur consommation. La convertibilité de la monnaie permettait de maintenir garnis en ville les rayons des magasins. Mais les accumulations d'arriérés ont provoqué des crises de liquidité qui ont débouché sur une crise bancaire. Plus grave, la dégradation de la compétitivité de la RCI (9) a été sur cette période de l'ordre de 65 %, étouffant l'économie réelle et interdisant en particulier toute diversification industrielle créatrice d'emploi urbain.

Cette perte de compétitivité a débouché sur une asphyxie progressive de l'économie. Aujourd'hui nous savons parfaitement, car l'expérience internationale nous l'enseigne, qu'un écart de compétitivité de cette ampleur ne peut être réglé sans un ajustement de parité monétaire.

Ces quinze années perdues pour le développement de la RCI ont progressivement laminé les classes moyennes qui s'étaient constituées

(7) Qui correspondaient à plus de 9 fois le PIB par habitant ; un tel ratio est de l'ordre de 2 dans les pays OCDE ou 3 au maximum en Asie.

(8) Rappelons que, parmi les responsables politiques français de premier plan, seul Pierre Messmer, parce que bien au fait des réalités africaines, plaidait, mais en vain, et sous quelle volée de bois vert (!), pour un ajustement monétaire du franc CFA.

(9) Exprimée par l'évolution du taux de change effectif réel.

au cours des deux décennies antérieures. Elles ont paupérisé des pans entiers de la population. Le revenu par habitant a ainsi été divisé par deux sur cette période.

La pauvreté a triplé de 1985 à 1993, le taux passant de 10 %, ce qui était alors exceptionnel pour l'Afrique, à 31 %. La paupérisation de la population a été accentuée par les difficultés budgétaires qui ont conduit à une forte réduction des dépenses publiques de santé et d'éducation puis à l'effondrement de pans entiers de ces services publics fondamentaux.

Ce drame, parce que particulièrement long et profond, s'est avéré d'une plus grande ampleur que celui de la crise des années 1930 en Europe dont on a connu les conséquences politiques gravissimes dans un pays pourtant particulièrement structuré comme l'Allemagne...

Survenue avec il faut le dire près de quinze ans de retard par rapport avec ce qui eût été souhaitable, la dévaluation du franc CFA de 1994 qui a été remarquablement conduite a eu un impact économique positif spectaculaire. Alors que de 1990 à 1993 la croissance économique avait été toujours négative ou nulle (correspondant à des croissances négatives du revenu par habitant toujours supérieures à 3,5 % par an sur cette période), la croissance est remontée spectaculairement à des taux à nouveau asiatiques à partir de 1995 (7,1 % en 1995, 7,7 % en 1996, 5,7 % en 1997). Pour la première fois depuis la crise de 1978, le revenu par habitant avait progressé ! Mais la pauvreté ne s'est réduite que marginalement (peut-être de 2 points) par suite de la croissance des inégalités régionales et sociales <sup>(10)</sup>.

## Dérapages de gouvernance et arrêt de la reprise

Dès 1996, les relations avec les institutions de Bretton Woods, très critiques à l'égard de la corruption ambiante et des dérapages en matière de gouvernance, se sont tendues <sup>(11)</sup>. Ces difficultés avec le FMI et la Banque mon-

diale se sont aggravées, conduisant à la suspension du programme avec le FMI en 1998. La suspension de ce programme a ébranlé la confiance des investisseurs étrangers, entravé la réalisation du programme d'investissement public qui s'est fortement contracté et donné un coup d'arrêt à la croissance qui s'est réduite à 1,6 % en 1999. Dans un contexte politique très dégradé à partir du coup d'État du général Gueï en 1999, le revenu par habitant n'a cessé à nouveau de se contracter <sup>(12)</sup>. Sachant que le PIB s'est réduit d'environ 5 % en 2003, l'équipe macroéconomique de l'AFD estime à 20 % la perte de revenu par tête entre 1998 et 2003 <sup>(13)</sup>. Les gains en termes de revenu par habitant de la période postévaluation ont ainsi été balayés en moins de quatre ans.

L'évolution des revenus 2004, aujourd'hui encore impossible à estimer, n'a certainement pas amélioré la situation. La reprise économique a donc été de trop courte durée (quatre ans sur près d'un quart de siècle !) pour avoir un impact significatif sur les revenus par habitant et sur le taux de pauvreté qui s'est de nouveau certainement sérieusement dégradé.

Notons ici que les résultats des passionnantes enquêtes d'opinion sur la gouvernance et la démocratie en Afrique de l'Ouest, conduites à Abidjan en 2002, montrent que les Abidjanais, qui massivement se plaignent des difficultés économiques, sont bien conscients de la responsabilité de leurs élites vis-à-vis de la dérive de la gouvernance et par là même de la crise. Ainsi, 95 % des Abidjanais interrogés considèrent que la corruption est le principal facteur de blocage de l'administration et 93 % pensent que la mauvaise gestion des autorités est en cause. François Roubaud, chargé de recherche à Dial, note ainsi : « En dédouanant au moins partiellement les puissances étrangères et les donateurs internationaux de l'échec ivoirien, ils rejettent la thèse du rôle néfaste et premier de l'ajustement structurel développé par une partie des élites locales et de nombreux intellectuels. [...] D'une certaine façon, les Abidjanais emboîtent le pas des bailleurs de fonds, les institutions de Bretton Woods au premier chef, pour imputer la responsabilité de l'échec à un déficit de gouvernance de la part d'une classe

(10) Cf. D. Cogneau et S. Meslé-Somp, « Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et la crise politique » in *Politique africaine*, été 2003.

(11) Pour la petite histoire, ce point étant resté très peu connu, en mai 1996 un collectif de douaniers ivoiriens écrivait au directeur général du FMI pour signaler avec documents détaillés joints un ensemble de fraudes douanières et fiscales de très grande ampleur qui allait déclencher les premières missions d'audit des institutions de Bretton Woods. Les conclusions de l'analyse des documents transmis, restées bien sûr extrêmement confidentielles, notaient : « De telles fraudes supposent à l'évidence de très hautes protections ».

(12) - 4,7 % en 2000, - 1,8 % en 2001, - 1,8 % en 2002.

(13) Cf. « La crise ivoirienne et son impact régional », *Afrique contemporaine*, équipe Jumbo, été 2003.

dirigeante locale irresponsable et corrompue. C'est donc bien à ceux "d'en haut" qu'il faut s'en prendre <sup>(14)</sup>. »

Un quart de siècle de crise, un quart de siècle de baisse du revenu par habitant, corruption généralisée ! Si la France avait été soumise à un tel « traitement », quel score pour Le Pen en 2002 ?

## La démocratie dans un pays pluriethnique

Ces dérapages de la gouvernance ne peuvent être disjoints du contexte politique global de la succession du Président Houphouët-Boigny. Loin de moi l'ambition de la critique facile. Mais il faut regarder la réalité en face. L'introduction de la démocratie, à la fin du règne d'un homme qui avait su remarquablement gérer dans un contexte autocratique le développement de son pays, ceci dans une période de crise économique et sociale et de paupérisation, constituait déjà en soit une gageure. Mais l'histoire nous enseigne aussi (je me réfère là aux nombreux travaux remarquables mais encore peu connus en France de Paul Collier <sup>(15)</sup>, professeur à Oxford et ancien patron de la recherche économique à la Banque mondiale) que les institutions démocratiques sont particulièrement instables dans les pays à bas revenu essentiellement producteurs de matières premières agricoles ou minérales.

Ces pays sont en effet soumis à des chocs externes (c'est bien le cas de la RCI) qui provoquent des crises périodiques financières, budgétaires, économiques qui, si elles sont mal gérées, déstabilisent gravement la société. En outre, la structure de leurs économies qui met le pouvoir politique au cœur de négociations commerciales d'échelle macroéconomique conduit fréquemment à des modes de gouvernance contestables et à une corruption de telle ampleur que le respect à l'égard du politique s'érode rapidement.

L'histoire nous enseigne aussi que, lorsque la démocratie se met en place dans un pays ethniquement hétérogène, des précautions particulières sont souhaitables pour préserver les droits des minorités et éviter des phéno-

mènes d'exclusion créateurs de forts ressentiments et de tensions.

C'est un point qui est, il faut le dire, étranger à la culture politique française qui ne reconnaît pas les minorités ethniques. En France un vote/une voix, que l'on soit Breton ou Basque. Or ce qui marche en France n'est pas forcément adapté à un pays comme la Côte-d'Ivoire. Lorsqu'en outre cette démocratie s'instaure dans un contexte de très forte immigration et de tensions interethniques préexistantes, les choses n'en sont que plus compliquées. Lorsqu'elle s'instaure dans un État dont les dirigeants, comme nombre de dirigeants africains, ont, pour des raisons tenant aux structures sociales locales, de tout temps pratiqué la « politique du ventre <sup>(16)</sup> », c'est encore plus complexe. En effet, dans ce type de système les institutions étatiques de tous types (qu'il s'agisse des douanes, du port, de la société d'énergie, de celle qui collecte le coton ou commercialise le café et le cacao) sont aussi des moyens de perception de rentes destinées à alimenter les réseaux claniques de pouvoir. La perception de ces rentes est parfois plus importante que le service qui est la raison d'être de l'institution. Or dans ce type de système, les enjeux de pouvoir sont particulièrement importants, puisque le contrôle du pouvoir politique permet le contrôle des rentes qui assurent la perpétuation du pouvoir...

Bref dans un tel contexte, à moins qu'un *deal* politique clair ait été passé entre les principales factions, une architecture démocratique doit être soigneusement réfléchie si l'on veut qu'elle fonctionne sans heurt. L'exemple de la Suisse au début du XIX<sup>e</sup> siècle et celui du Liban après les accords de Taef qui ont marqué la fin de la guerre civile nous apprennent que c'est possible et qu'il existe des formules originales pour gérer démocratiquement ces situations.

Le principe est de construire une architecture démocratique (qu'on ne me dise pas que la Suisse n'est pas un pays démocratique !) réduisant autant que possible les risques de domination d'un groupe ethnique par un autre et définissant dans le détail les règles de partage du pouvoir à tous niveaux. Ces règles de partage du pouvoir doivent s'accompagner

(14) François Roubaud, « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie », in *Politique africaine*, été 2003.

(15) Voir en particulier l'ouvrage désormais classique qu'il a dirigé avec Ian Bannon : *Natural Resources and Violent Conflict*, World Bank, 2003, mais aussi les publications à usage interne de la Banque mondiale telle que *Civil War and Development Policy*, 2003.

(16) Pour reprendre l'expression bien connue de J.-F. Bayart, in *L'État en Afrique*, Fayard, 1989.



de règles de partage de la richesse et d'évolution de cette répartition si celle-ci est gravement inégalitaire.

C'est la démarche entreprise en Afrique du Sud aujourd'hui avec le *Black Economic Empowerment* qui vise à transmettre à la majorité noire une part des actifs nationaux détenus par la minorité blanche. Notons que d'autres pays tels que la Malaisie ont conduit avec succès une politique analogue de transferts d'actifs entre groupes ethniques, et ceci sur une longue durée.

Rappelons que ce souci de partage fin et minutieux du pouvoir entre groupes ethniques et de partage des petites et grosses rentes qui y sont associées à tous niveaux a constitué le secret de la longévité de nombre de chefs d'État africains. Ceux-ci décidaient (et décident encore, sujet d'étonnement perpétuel pour les observateurs occidentaux...) de la répartition « ethnique » des postes administratifs même très subalternes au niveau des sous-chefs de bureau... Faute soit d'un respect de telles règles non écrites de partage, soit d'une construction constitutionnelle adaptée ou au minimum d'un accord clair entre groupes ethniques, le vainqueur à 51 % d'une élection présidentielle même conduite très honnêtement peut en toute légalité confisquer la totalité du pouvoir et des rentes pour son entourage et/ou son groupe ethnique.

## La course pour le contrôle des rentes

Un bon exemple de ce type de dérive est offert par le Président Patassé en République de Centre-Afrique... Démocratiquement élu, son mode d'exercice de la démocratie a vite conduit son pays à la guerre civile. Pire, un système démocratique majoritaire simple classique peut ainsi exacerber la course aux rentes et la volonté d'exclusion des concurrents politiques puisque chacun sait que c'est le contrôle des rentes qui assure l'élection !

Des architectures institutionnelles complexes assurant la répartition du pouvoir entre groupes ethniques sont par nature inefficaces au plan économique. Les nominations se font sur la base de quotas ethniques et non sur des critères de compétence.

Des rentes importantes sont artificiellement créées pour alimenter les divers réseaux de pouvoir (un calcul de coin de table me laisse penser que l'attribution de la gestion de la

société d'énergie du Liban à un certain groupe ethnique-religieux doit coûter environ 500 millions de dollars par an à l'État libanais...). Mais ces coûts sont sans doute le prix à payer pour la paix civile.

Or, faute d'une telle architecture constitutionnelle qu'il eût été il est vrai bien difficile de suggérer et surtout d'imposer « à froid » en 1990, le jeu politique ivoirien pour la succession du Président Houphouët-Boigny a impliqué, en l'absence d'un *deal* pour le partage du pouvoir et des rentes, une course pour le contrôle des rentes. Cette course qui a été engagée par le PDCI dès 1995 a coïncidé avec la postdévaluation. Or elle a été aiguisée par deux phénomènes :

1) la présence d'un *challenger* crédible en la personne de l'ancien Premier ministre Ouattara qui disposait à la fois d'un électorat acquis pour des raisons ethniques et religieuses et d'une réputation de bon gestionnaire peu contestable ;

2) la liquidation en 1998 sous la contrainte des institutions de Bretton Woods de la Caisse de stabilisation du café et du cacao, la fameuse « Caistab », source principale des rentes alimentant historiquement le parti au pouvoir.

Cette course aux rentes s'est d'ailleurs traduite par la création de quatre institutions parasites dans le secteur café cacao afin de vite remplacer la Caistab <sup>(17)</sup>, institutions qui aujourd'hui dans un contexte de totale opacité détournent autant que détournait l'ancienne Caistab <sup>(18)</sup>...

Elle a contribué significativement à la dégradation de la gestion économique ivoirienne à partir de 1997-1998 et aux dérives à répétition de la gouvernance du pays. Ces

(17) Comme quoi... l'imagination des responsables pour détourner une réforme imposée de l'extérieur est sans limite (!) sachant qu'une réforme n'est jamais *in fine* que le produit d'un rapport de forces politiques internes.

(18) La lecture du rapport d'audit demandé par l'Union européenne à ce sujet en 2004 (mais resté inachevé par refus d'accès aux données les plus intéressantes) est singulièrement édifiante : « Ce constat peut laisser penser que cette filière n'est pas ou n'est plus soumise aux règles élémentaires de transparence et, au-delà, aux règles habituelles observées dans une société de droit ». *Audit des flux financiers de la filière café cacao*, ICD, septembre 2004, p. 7. Notons que, contrairement à certaines prédictions, la libéralisation de la filière café cacao n'a pas conduit à une catastrophe. Elle a certes démantelé le mécanisme des ventes à terme, ce qui est regrettable, mais elle a permis aux producteurs de toucher les premières années une part légèrement croissante du cours mondial. En revanche la reconstitution des mécanismes parasites de prélèvement fait qu'en 2002-2003, ces prélèvements parasites étaient du même ordre de grandeur (10 % de la valeur CAF) qu'en 1996-1997 avant la réforme... mais au moins pouvait-on auditer (un peu) la Caistab !

dérives ont discrédité le pouvoir politique en place au niveau local et international, ce qui explique le peu d'empressement de la France à venir à son secours lors du coup d'État du général Gueï en 1999. Elles ont exaspéré les bailleurs de fonds de la Côte-d'Ivoire (même l'Union européenne pourtant peu favorable aux conditionnalités « dures »). Ces derniers lui ont pratiquement coupé les financements à partir de 1998. Cette rupture a déstabilisé financièrement le pays compte tenu de la dette accumulée durant la période précédant la dévaluation, dette dont le refinancement avant annulation partielle dans le cadre de l'initiative PPTE exigeait le maintien des relations avec le FMI. Elle a enfin démoralisé les équipes économiques ivoiriennes de grande qualité dirigées par le Premier ministre Duncan et le ministre Thiam qui avaient remarquablement géré la postdévaluation et presque relancé le miracle des années 1970...

Dans un tel contexte, le lancement du slogan sur l'ivoirité par le Président Bédié pour évincer son challenger était sans doute efficace puisque ce dernier peine encore à justifier son éligibilité. Mais il s'agissait d'une démarche particulièrement irresponsable car symbolisant l'exclusion d'une grande partie de la population du pays, la plus pauvre, déjà soumise à des brimades et souvent assimilée aux immigrés auxquels on dénie tout droit. Le Président Bédié, qui aurait du convaincre ses compatriotes qu'ils avaient en fait tout à gagner d'une immigration susceptible de soutenir une croissance rapide, avait lancé une torche dans un baril de poudre. (Rappelons qu'il n'est pas pour autant l'inventeur de ce stratagème aussi utilisé en 1996 pour évincer du jeu politique l'ancien Président K. Kaunda en Zambie !) La reprise de ce slogan par le Président Gbagbo pour les mêmes mauvaises raisons grâce au fameux article 35 de la Constitution fait que cette torche brûle toujours dans le baril...

### **Bienvenue sur le *Titanic* !**

Aujourd'hui, la Côte-d'Ivoire est embarquée sur le *Titanic*. Elle fonce dans la brume vers les zones d'iceberg. Certes, nul ne peut prévoir les évolutions à court terme, mais sur le moyen terme les grands problèmes de fond ont peu de chances d'être évacués.

L'immigration va se ralentir, voire s'inverser temporairement, mais la démographie va continuer à croître très rapidement à un taux proche de 3 %. La non-diversification de l'économie ivoirienne et son blocage structurel ne permettront pas un développement de l'emploi dans le secteur formel, d'où un chômage massif prévisible. La crise politique ne peut que paralyser l'investissement privé. La crise financière de l'État ne peut que paralyser l'investissement public.

Une dévaluation du franc CFA n'aurait guère d'efficacité dans le contexte politique actuel, elle pourrait même déstabiliser la zone franc. La crise économique ne peut donc que s'aggraver. La crise financière va aussi se renforcer avec l'approfondissement de la crise économique, la contraction des recettes fiscales suite à la destruction ou la paralysie d'une partie du potentiel industriel après les événements de novembre 2004, le blocage des programmes avec les institutions de Bretton Woods et l'arrêt du processus PPTE d'annulation de dette.

La situation sociale va donc encore se dégrader. Certes la solidité de certaines institutions peut encore faire illusion : l'électricité fonctionne toujours dans la zone sous contrôle gouvernemental ; l'eau potable est encore distribuée ; les routes ne sont pas détruites ; les programmes immobiliers de luxe se poursuivent à la Riviera ; j'ai même remarqué à mon dernier passage à Abidjan que le gazon était toujours tondus sur les espaces verts municipaux ! Étonnante Côte-d'Ivoire !

Comme me le rappelait l'expert un peu blasé des Nations unies que j'interrogeais alors, non, vraiment, la Côte-d'Ivoire n'est pas le Darfour. D'autant que le prix du cacao peut à nouveau flamber et donner une bonne bouffée d'oxygène à l'économie !

Pour autant la situation n'est vraiment pas brillante. D'abord le contexte sous-régional est plus que préoccupant. La Guinée, malgré tous ses atouts, est en crise économique dans un contexte de fin de règne. L'instabilité au Libéria joue le rôle d'une tumeur cancéreuse non résorbée dont les métastases attaquent le corps affaibli qu'est la Côte-d'Ivoire. Les pays sahéliens vont se débattre avec la crise de leur secteur cotonnier provoquée par les subventions à l'exportation des États-Unis et la chute du dollar.

Ensuite les statistiques du professeur Collier sont impitoyables : fondées sur l'observation des centaines de conflits et guerres civiles dans le monde depuis 1945, ses conclusions sont que statistiquement 45 % des pays qui ont connu un conflit interne armé retomberont dans un conflit armé dans les cinq ans. Et le risque augmente significativement pour les pays essentiellement producteurs de matières premières...

Côté français, François Heisbourg <sup>(19)</sup> rappelle fort justement l'ampleur des problèmes et la taille du pays qui font que l'impact de l'action de la France au plan militaire ne peut être que très limité. J'ajouterai que la capacité d'action de la France au plan économique est, elle aussi, sévèrement contrainte, d'autant que la crise économique ivoirienne n'a pas de solution sans un accord politique entre factions. Et puis après tout pourquoi la France devrait-elle soutenir à bout de bras un pays qui se saborde ? D'ailleurs que reste-t-il comme intérêts français en Côte-d'Ivoire après le départ des PME ? En dehors de la logistique où nous sommes toujours présents, nous ne sommes ni dans le pétrole, ni dans le cacao, qui seuls aujourd'hui intéressent vraiment en RCI les investisseurs étrangers...

### L'indispensable coup de barre

Il est évident qu'une élection sur « liste restreinte » avec l'article 35 de la Constitution inchangé interdisant toujours la candidature du Président du RDR pour « non-ivoirité » ne réglera rien au plan politique. Le pouvoir actuel se retranche derrière des arguments constitutionnels et les procédures. Mais la réalité politique est là. Si le pays reste coupé en deux, si l'homme qui incarne une fraction importante de la population ne peut se présenter et si les élections sont différées ou conduites dans les conditions non satisfaisantes, le pays a de fortes chances de s'enfoncer dans une dérive de type mugabiste et son économie de couler lentement comme celle du Zimbabwe.

Ceci ne mènera pas nécessairement au chaos à court terme. Une aide chinoise, israélienne voire angolaise peut alors aider à stabiliser temporairement le régime aux plans financier et militaire... On peut même imagi-

ner une stabilisation politique temporaire si le régime délaisse sa stratégie actuelle d'exclusion et d'asphyxie des autres partis pour procéder, comme c'est assez probable, à un « achat par appartement » de morceaux d'un PDCI voire même d'un RDR tous deux financièrement ruinés et ne présentant plus aucune perspective de carrière à leurs responsables politiques. Mais il va de soi que, dans ce cas, cette stabilisation politique restera vraisemblablement trop fragile pour permettre une relance de l'investissement privé (qui prendra le risque d'investir en RCI dans un tel contexte ?) et par là même une relance de la croissance économique (ceci hors fluctuations conjoncturelles des prix du cacao et du pétrole).

Mais réfléchissons bien. Même si elles sont conduites correctement (hypothèse aujourd'hui bien optimiste), les élections seules ne régleront pas non plus le problème de long terme. Le problème politique de fond ne sera pas évacué par la seule mise en place d'une démocratie « formelle » de type classique qui risque fort de relancer une dramatique course aux rentes dans un contexte déflationniste. Certes, le pire n'est jamais certain. Mais il est clair qu'il ne peut y avoir de solution viable sans un *deal* clair pour la répartition du pouvoir et des rentes entre les principaux groupes ethniques, *deal* qui doit correspondre à un équilibre accepté et qui dans le contexte actuel de méfiance a tout intérêt à être formalisé. Dans ce cadre global, l'approche dite de Marcoussis se justifiait parfaitement.

Le problème est d'une part que le diable est dans les détails (la localisation en France de cette négociation n'était sans doute pas très heureuse), d'autre part que, conformément à la maxime de Paul Valéry, les bons accords sont les accords entre les arrières-pensées. Malheureusement il n'y a jamais eu d'accord entre les arrières-pensées des protagonistes de Marcoussis...

Si le régime actuel persiste dans son attitude d'exclusion des autres groupes du pouvoir et des rentes suivant le principe selon lequel « les autres ont mangé trop longtemps, c'est maintenant notre tour » (j'ai entendu cette phrase...), il n'y a guère d'issue. Si les dirigeants des trois principaux partis ne peuvent s'entendre là-dessus, le problème est insoluble et va donc traîner et le pays va continuer à s'enfoncer lentement. L'orchestre

(19) François Heisbourg, « Côte-d'Ivoire, les limites de notre puissance », in *Les Échos*, 1<sup>er</sup> janvier 2005.

jouera peut-être jusqu'à l'engloutissement de l'économie. Rappelons à ce titre qu'en ce cas, le vieux principe des potaches face à un problème insoluble est de changer de problème...

Il va enfin de soi que si la situation se stabilise, comme nous l'espérons, entre principaux partis, sur la base d'un *deal* politique acceptable par chacun, tel l'accord entériné à Pretoria dans le cadre de la médiation du Président Mbéki en avril 2005, la sortie de la Côte-d'Ivoire du sous-développement exigera une sortie de la logique de la « politique du ven-

tre ». C'est là un autre chantier bien compliqué qui exigera un sacré nouveau coup de barre et au préalable une reprise de la croissance. Car il est bien connu que le partage d'un gâteau qui se réduit se fait nécessairement au couteau.

Comme nous le constatons, les icebergs sont hélas nombreux sur la route de la Côte-d'Ivoire. Les dirigeants actuels, tout comme les prétendants au pouvoir, doivent de toute urgence changer de cap.

SERGE MICHAILOF

## LA SURVIVANCE DE ROME EN BERBÉRIE

.../...  
(suite de la page 392)

*Jusqu'à la fin du premier siècle de l'hégire on continua de frapper des monnaies à légendes latines. Les inscriptions d'En Ngila en Tripolitaine, dont la série s'échelonne entre 945 et 1003, celles de Kairouan, au milieu du *x<sup>e</sup>* siècle, témoignent qu'on était encore capable d'écrire le pauvre latin des épitaphes. Ceux qu'elles mentionnent portent encore des noms latins. Comme l'a judicieusement noté W. Marçais, le fait que la curie romaine écrive des lettres en latin au clergé d'Afrique au cours du *x<sup>e</sup>* siècle – la plus récente est de 1076 – implique « la connaissance de cette langue chez les destinataires ». El-Idrîsî nous apprend que la population de Gafsa continuait de parler le latin au milieu du *x<sup>e</sup>* siècle. Aujourd'hui encore, un certain nombre de mots d'origine latine subsistent tant dans l'arabe que dans les dialectes berbères.*

*Pareillement, le christianisme a mis cinq ou six siècles pour s'éteindre. Il ne paraît pas douteux que dès la première moitié du *viii<sup>e</sup>* siècle la masse des Berbères ne se fût convertie à l'Islam, non sans que certaines tribus aient trahi leur hésitation par douze apostasies successives, au témoignage d'Ibn-Khaldoun, et marqué ensuite leur éternel attrait pour l'hétérodoxie. L'Afrique byzantine comptait encore plusieurs centaines d'évêchés. Au début du *viii<sup>e</sup>* siècle il n'en restait plus qu'une quarantaine. Mais la survivance de communautés chrétiennes n'en est pas moins attestée jusqu'à l'époque almohade. Leur histoire est mal connue. Du moins certains de leurs caractères peuvent-ils être assez nettement marqués. C'est d'abord leur dispersion. Elles se retrouvent dans toutes les grandes villes musulmanes, à Fès, à Tlemcen, à Tiaret, à la Qala des Beni Hammad, à Bougie, à Tunis, à Kairouan, à Mahdîya. C'est ensuite leur constante désagrégation [...]. Il existe des communautés sans évêques, et dans toute l'Afrique on ne rencontre plus que cinq évêques au temps de Léon IX, au milieu du *x<sup>e</sup>* siècle, et deux vingt ans plus tard sous le pontificat de Grégoire VII. [...]*

*Si réduites que soient d'ailleurs ces communautés, elles n'en conservent pas moins leurs querelles. À la fin du *ix<sup>e</sup>* siècle, un schisme inconnu les avait déchirées. Sous Léon IX, en 1053, l'évêque de Gummi (Mahdîya) dispute la primauté à celui de Carthage. En 1073, enfin, l'évêque de Carthage, Cyriacus, est mis en cause auprès du souverain local par les chrétiens eux-mêmes et battu de verges à la suite de son intervention. Sans doute, ceux-ci voulaient-ils contraindre Cyriacus à nommer un évêque à Tunis, en contravention avec les règles canoniques. Heureux incidents du point de vue de l'historien, puisque sans eux notre ignorance de ces dernières communautés chrétiennes d'Afrique serait totale, mais triste vision aussi de leur suprême déclin.*

*En effet, leur dernière heure ne tardera pas. L'Islam était d'autant plus volontiers tolérant que le trésor trouvait son compte à ce libéralisme. Pourtant l'intervention des Pisans et celles des rois de Sicile en Berbérie devaient réveiller le fanatisme endormi. La conquête almohade acheva de rappeler aux Maghrébins les rudes exigences de la foi. Avec Abd el-Moumin, les derniers chrétiens n'eurent le choix qu'entre la conversion et la mort.*

Christian COURTOIS in Charles-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord. Tunisie, Algérie, Maroc, des origines à la conquête arabe* (247 apr. J.-C.), 2<sup>e</sup> éd. revue par Christian Courtois, Payot, 1972.